

I - C S -

P = C A S =

P E G A S E

P E G A S E

Programme expérimental
de généralisation
des arts à l'École

PEGASE est un programme de généralisation de l'éducation artistique et culturelle à l'échelle de l'établissement scolaire qui place la réussite des élèves au cœur de ses ambitions.

La Fondation Daniel et Nina Carasso et l'Académie de Versailles sont partenaires dans la conception et l'accompagnement de ce programme pluriannuel.

Une vision partagée de l'éducation artistique et culturelle

La Fondation Daniel et Nina Carasso, dans le cadre de son axe Art Citoyen, soutient des projets d'intérêt général dans les domaines des arts et de la culture, notamment pour contribuer à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle au sein des établissements scolaires.

À travers PEGASE, elle s'engage à accompagner les établissements partenaires dans la durée, en fonction de leurs besoins, et à donner les moyens nécessaires pour les mettre en réseau avec les structures artistiques et culturelles du territoire. La Fondation veut également évaluer les effets de ce programme structuré et durable sur les élèves et la communauté éducative dans son ensemble, puis valoriser et diffuser les bonnes pratiques.

Des professeurs au cœur du programme

Dans le cadre de PEGASE, les professeurs sont invités à construire des *Projets Artistiques et Culturels en Territoire Educatif* (PACTE), selon les critères suivants :

- une équipe interdisciplinaire composée de plusieurs enseignants
- des objectifs pédagogiques définis en articulation avec une démarche artistique et/ou scientifique
- la co-construction du contenu du projet avec au moins une structure culturelle partenaire
- le rayonnement du projet dans l'établissement.

L'Académie de Versailles conçoit l'éducation artistique et culturelle comme un partenariat entre l'école et le monde de la culture, pour le bénéfice des élèves. Elle accompagne la généralisation de l'éducation artistique et culturelle et soutient la démarche de projet en renforçant la cohérence entre les enseignements et les actions artistiques et culturelles et en nouant des partenariats pérennes avec les structures artistiques et culturelles.

La délégation académique à l'action culturelle (DAAC) a, dans ce cadre, une fonction de conseil, d'impulsion, de coordination, d'accompagnement et de suivi pour l'ensemble des domaines, démarches et activités situés dans le champ de l'action culturelle.

danse
arts plastique
photographie
musique
littérature
architecture
développement durable
design

Une démarche « projet »

Chaque groupe développe un projet d'éducation artistique et culturelle selon une démarche qui intègre :

- une pratique artistique ou scientifique accompagnée par des équipes pédagogiques et des artistes. Les élèves apprennent ainsi à développer leur sensibilité et leur créativité
- la rencontre avec des œuvres, des professionnels de l'art, de la culture et de la recherche
- l'acquisition de connaissances, dans le cadre des programmes d'enseignement scolaire
- la construction d'un jugement critique singulier. Les élèves apprennent à exprimer de façon élaborée des réactions et des émotions et à se constituer en citoyen autonome et éclairé dans la société d'aujourd'hui
- les professeurs et les professionnels impliqués travaillent en étroite collaboration, de façon à articuler la démarche pédagogique et la démarche pédagogique en lien avec les apprentissages fondamentaux.

cinéma-audiovisuel

théâtre

arts du cirque

culture scientifique et technique

arts du goût

patrimoine

arts numériques

Des outils d'évaluation

Expérimental et innovant, ce programme fait l'objet d'une évaluation menée sur toute sa durée par Benjamin Moignard et Dieynébou Fofana-Ballester, maîtres de conférences en sciences de l'éducation de l'Observatoire Universitaire International Education et Prévention (OUIEP).

L'OUIEP réunit des chercheurs travaillant dans le champ de l'éducation sur des activités de recherche, de formation et d'évaluation des politiques publiques en éducation. Il s'intéresse aux conditions, aux modalités et aux espaces à partir desquels il est possible de prévenir un certain nombre de phénomènes comme la violence à l'école, le harcèlement, le décrochage scolaire, les inégalités liées au sexe ou aux sexualités, etc.

L'évaluation (à la fois qualitative et quantitative) vise à mesurer les effets de PEGASE à la fois sur :

- la réussite scolaire des élèves, leurs progrès dans toutes les matières grâce à l'EAC
- le climat scolaire qui se définit par la capacité des élèves à se mettre au travail, et qui se perçoit par la fluidité du vivre-ensemble
- l'engagement citoyen des élèves
- la mobilisation des différents acteurs.

La démarche d'évaluation contribue à la modélisation de ce programme pilote qui pourra être répliqué dans d'autres académies.

La Fondation Daniel et Nina Carasso : Créée en 2010, en hommage à Daniel Carasso, fondateur de Danone, et à son épouse Nina, la Fondation Daniel et Nina Carasso agit en France et en Espagne. Elle révèle, soutient, accompagne et relie les femmes et les hommes qui osent regarder et construire le monde autrement dans les domaines de l'Art Citoyen et de l'Alimentation Durable. La Fondation Daniel et Nina Carasso est une fondation familiale, sous l'égide de la Fondation de France. Elle est indépendante de toute société commerciale.

Pour la Fondation, l'éducation et la médiation sont deux leviers essentiels pour prendre en compte la diversité et renforcer la place de l'art dans la construction de l'individu et du collectif. Dans le cadre de son action « Art & Ecole », elle lance ainsi le programme PEGASE, pour agir sur le terrain afin que tous les élèves puissent recevoir une éducation artistique et culturelle au cours de leur scolarité, de la maternelle au lycée.

L'Académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95). Première académie de France par le nombre d'élèves scolarisés, ce territoire se caractérise par une très grande diversité de situations, à tous les échelons territoriaux. L'un des axes de son action consiste à améliorer la connaissance et la prise en charge de cette diversité, avec l'ambition d'accompagner chaque établissement de façon plus précise et plus soutenue.

Pour accompagner et valoriser les démarches engagées, l'Académie a conçu l'application ADAGE, état des lieux vivant et partagé de l'éducation artistique et culturelle sur son territoire.



Contacts

Anastassia Makridou-Bretonneau,
responsable de l'axe Art Citoyen
de la Fondation Daniel et Nina
Carasso [anastassia.makridou@
fondationcarasso.org](mailto:anastassia.makridou@fondationcarasso.org)

Marianne Calvayrac, déléguée
académique à l'éducation
artistique et culturelle, conseillère
technique de la Rectrice
de l'Académie de Versailles
ce.daac@ac-versailles.fr